LES ENJEUX

FISCALITÉ & TAXATION

Le Maroc ajuste sa stratégie fiscale sur les jeux : entre écoute des acteurs et défis à venir

Emmanuel GOLDSTEIN
Publié le 16 septembre 2025 . Lecture estimée : 3 min

À l'automne 2024, le Projet de Loi de Finances 2025 avait introduit une disposition visant à taxer à hauteur de 30 % les gains supérieurs à 5 000 dirhams. L'annonce a suscité une réaction immédiate, tant des opérateurs que des joueurs, menaçant l'équilibre d'un secteur stratégique pour l'économie marocaine. Face à ces tensions, Rabat a finalement choisi de retirer cette mesure, privilégiant une approche pragmatique et une vision de long terme.

La mesure devait élargir l'assiette fiscale et encadrer une activité jugée sensible. Pourtant, les réactions furent vives. Du côté des joueurs étrangers, qui représentent une clientèle clé, le rejet était clair : plus de 80 % affirmaient qu'ils cesseraient de jouer au Maroc si la taxe entrait en vigueur. Du côté des opérateurs, la crainte portait sur la perte d'attractivité touristique et la fragilisation d'un marché déjà confronté à la concurrence illégale.

La lecture de cet article est réservée aux membres

Abonnez-vous gratuitement ou connectez-vous
Envie de lire la suite ?
Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accedez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

Je crée mon profil
Déjà abonné ?
Connectez-vous :

Adresse E-mail *
Mot de passe *
Mot de passe oublié ?
Connexion